

HERVE, le 10 octobre 2024.



SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Nos réf. : 2024-10/MD/LR

Votre contact : Laetitia RAPAILLE, agent en charge de l'enseignement

Tél. : 087/69 36 20 – mail : enseignement@herve.be

Echevin : Marianne DALEM, échevine de l'enseignement, de l'accueil extra-scolaire et de la petite enfance

Chers parents,

Un système numérique pour la gestion de l'accueil extra-scolaire au sein de l'école va être instauré **en phase test à partir du 4 novembre 2024 (pas de paiement via le système de prépaiement pendant la phase test) et effectif à partir du 6 janvier 2025.**

Toute personne responsable d'un élève aura un portefeuille numérique (un seul par famille). Vous pourrez le créditer par virement bancaire du montant de votre choix et les dépenses liées à l'élève y seront débitées. À chaque portefeuille numérique est associée une communication structurée, ce qui permet à la plateforme d'identifier l'auteur du virement. Le portefeuille numérique n'est valable que pour une implantation (si vous êtes responsable de deux enfants fréquentant des implantations différentes, deux portefeuilles numériques seront alors créés).

Vous allez recevoir un mail de la plate forme CREOS (entre le 21 et 25 octobre 2024) reprenant votre identifiant et un lien pour définir votre mot de passe (pensez à vérifier dans les courriers indésirables ou spams). Vous pourrez alors vous connecter au portail parent via l'adresse <https://creos.cecp.be/> afin de consulter l'historique de vos transactions et créditer votre portefeuille par virement bancaire sur le compte **BE67 3632 2504 4787** Ecole de Julémont – Accueil extra-scolaire.

En ce qui concerne les accueils, chaque élève recevra un code QR personnel. À son arrivée et/ou départ, son code QR sera scanné afin de valider sa présence. Les frais seront automatiquement débités du portefeuille de la personne responsable (facturation tous les 7 jours). Lorsque votre portefeuille passera sous le montant de 2 €, vous recevrez un mail de notification.

Un tutoriel vidéo reprenant les démarches de connexion est à votre disposition à l'adresse : <https://www.cecp.be/refeos/wp-content/uploads/tuto-parents.mp4>



Si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction de l'école ou le service de l'Enseignement de la Ville de Herve creos@herve.be :

Ecole communale de Julémont
Monsieur Stéphane JEROME
Directeur
04/387 57 51
ecole.julemont@herve.be

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et vous remercions pour votre collaboration.

Marianne DALEM
Echevine de l'Enseignement